

CONDAMNATION À LA DEMANDE DE DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

Par ordonnance du 26 février 2013, le juge des référés du tribunal de grande instance de PARIS a ordonné l'insertion, dans chaque exemplaire de l'ouvrage de Marcela IACUB intitulé « Belle et Bête », du présent encart informant le lecteur de ce que le livre porte atteinte à la vie privée de Dominique STRAUSS-KAHN.